

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

TALQ SALUE L'ABANDON DU PROJET DE LOI 1

MONTREAL, le 11 juin 2026 — TALQ, organisme de représentation de la communauté d'expression anglaise du Québec, estime que l'abandon du projet de loi 1, la proposition controversée du gouvernement de la CAQ visant à établir une constitution québécoise, constitue une étape importante pour la préservation des droits historiques de la communauté et de son accès aux services gouvernementaux.

Le ministre de la Justice, Simon Jolin-Barrette, a reconnu aujourd'hui, à l'approche de la fin de la session de l'Assemblée nationale, que le projet de loi ne sera pas adopté. Il a attribué cet échec au refus des partis d'opposition d'accorder le consentement nécessaire à son adoption. Le Parti libéral du Québec, Québec solidaire et le Parti québécois s'opposaient tous au projet de loi, tout comme plus de 200 groupes et organisations à travers la province.

« Nous sommes évidemment très heureux que l'opposition importante et largement partagée à ce projet de loi ait mené à son abandon », a déclaré Eva Ludvig, présidente de TALQ, qui avait comparu devant une commission parlementaire de l'Assemblée nationale afin d'exprimer l'opposition de l'organisme au projet de loi. « Il ne s'agissait jamais d'une constitution légitime », a ajouté Mme Ludvig. « Dès le départ, le processus était déficient puisqu'il ne reposait pas sur une consultation vaste et inclusive de la population. Le projet de loi cherchait également à imposer des restrictions et une hiérarchie des droits, tout en refusant initialement de reconnaître la communauté d'expression anglaise, forte de 1,3 million de personnes, comme une composante à part entière du Québec. Il s'inscrivait dans un programme gouvernemental profondément divisif. »

« Ce programme comprend notamment les projets de loi 96, 21 et 84, qui ont tous pour effet de réduire les droits et les possibilités de notre communauté », a poursuivi Mme Ludvig. « Dans notre opposition au projet de loi 1, tant par notre mémoire présenté à Québec que par les efforts de mobilisation menés au sein de notre communauté, nous avons constaté que nous partagions de nombreuses préoccupations avec d'autres Québécois, particulièrement en ce qui concerne les répercussions négatives du projet de loi sur notre démocratie. Cette inquiétude transcendait les affiliations politiques, les groupes linguistiques et les origines. »

TALQ s'attend à ce que l'idée d'une constitution québécoise refasse surface, probablement dans le cadre de la campagne électorale provinciale du 5 octobre prochain.

« Tous les partis ont indiqué qu'ils considèrent qu'une constitution québécoise est souhaitable », a affirmé Sylvia Martin-Laforge, directrice générale de TALQ. « Cette question ne disparaîtra pas. Nous espérons toutefois que les futures propositions reposeront sur un processus plus inclusif, un meilleur équilibre entre les droits collectifs et les droits individuels, ainsi qu'une reconnaissance plus complète du fait que le Québec est une société diversifiée. C'est dans cette diversité que réside notre force, et non notre faiblesse. »

Pour plus de renseignements : Veuillez communiquer avec Geneviève Grenier Gestionnaire, Communications et relations médias genevieve.grenier@talq.ca 514-835-2404

TALQ (www.talq.ca) est un organisme à but non lucratif qui rassemble des organismes communautaires et des citoyens d'expression anglaise de tout le Québec. Sa mission consiste à cerner, à aborder et à explorer les enjeux stratégiques qui ont des répercussions sur le développement et le dynamisme du Québec d'expression anglaise. TALQ favorise également le dialogue et la collaboration.